

**HISTORIQUE
DU CORPS DES
SAPEURS-POMPIERS
DE
COLLOMBEY-MURAZ**

ASSOCIATION
DU VIEUX
COLLOMBEY-MURAZ
1995/1996

Historique du Corps des Sapeurs-Pompiers de Collombey-Muraz

La lutte contre les incendies et les inondations

On ne peut parler du FEU sans évoquer d'abord le dieu qui le détient: Vulcain, fils de Jupiter, lui-même représenté avec l'éclair dans ses mains. Selon la mythologie grecque, heureusement pour nous, Prométhée parvint à dérober le feu aux dieux de l'Olympe pour le donner aux hommes, ce qui lui valut un terrible châtement.

Pour les philosophes avant Socrate, le principe de toute réalité provient de l'association de l'eau, de l'air et du feu.

De façon plus terre à terre, le feu est le lointain héritage des Archanthropiens, les premiers hommes qui surent le conserver, puis le reproduire et enfin l'intégrer à l'habitat. Cela remonte à 400'000 ans avant J-C tandis que nos ancêtres néolithiques de la Barmaz vivent longtemps plus tard, soit seulement 9'000 ans avant J-C.

Intégrer le feu à l'habitat, c'est dès lors la manière d'évaluer la population en comptant le nombre de feux, de foyers, ce qui correspond à autant de ménages, composés en moyenne de 4 personnes, malgré quelques grandes familles.

Pour le FEU, on a évoqué la mythologie grecque. Pour les inondations, on ne remontera pas plus haut que le Déluge!

En consultant nos archives, on peut affirmer que des déluges, il y en a eu de nombreux au point de faire l'objet d'une constante préoccupation communale.

Selon le proverbe: « Il vaut mieux prévenir que guérir », on s'applique très tôt à travailler aux barrières du Rhône. Son endiguement a été décidé par un décret du 12 novembre 1862. Les travaux auront duré 20 ans pour un coût de 12 millions de francs. D'autre part, ce sont les torrents de St.-Jean et de St.-Loup qui retiennent l'attention des riverains de Muraz pratiquement à chaque gros orage qui se prolonge souvent en catastrophe comme celle de 1628 qui détruit une grande partie du village. Un siècle plus tard, c'est la Vièze contournant encore la colline du Châteauvieux qui sort de son lit à la hauteur de la Chapelle du Pont. Le désastre est si grand que l'on va entreprendre la correction de son lit. L'inscription latine sur la façade ouest de la Chapelle précise: « La Vièze a débordé le 6 juillet 1726. Un nouveau lit a été commencé sous les auspices de la Bienheureuse Vierge Marie le 15 août de la même année et achevé en 1728 ». Monthey fit appel à une large main d'oeuvre dans la région pour mener à bien cette vaste entreprise. En reconnaissance du mérite acquis, une branche de la famille Vannay de Vionnaz a reçu la bourgeoisie de Monthey et a dès lors modifié l'orthographe de son patronyme pour marquer la distinction VANAY - VANNAY.

13 ans plus tard, précisément le 9 mai 1741, les citoyens de Muraz font les premières démarches pour donner également un nouveau lit au torrent « ayant sa chute sur le village de Muraz ». Il s'agit de la cascade du Pessot et de son prolongement, le Nant du Lavieux, avec moulin. Dix ans plus tard, en 1751, le nouveau lit est creusé, le torrent de St. Jean prend le nom de Nant Neuf. Il sera doté plus tard d'un bassin de décantation proche de l'ancien Stand de tir à la Barmaz. On déplorera malheureusement encore d'autres inondations en 1917 - 1944 - 1988 - 1992.

Quant au Rhône, c'est dans les « Ordonnances de la Châtellenie de Monthey » deuxième partie du 18e siècle (1756), que l'on trouve des dispositions particulières à propos de servitudes.

1. Pour les Quartiers d'Embas (les Quartiers d'En haut étant Troistorrents) les signatures sont celles de « Discret Claude Turin, officier de Mura » et « Honorable Claude-François Jeandet, de Collombey ».

Le Rhône forme encore de nombreuses îles qui deviennent propriétés exclusives de chaque bourgeoisie.

On y prélève le bois pour les clôtures des parcours. Une disposition particulière: on accorde un droit en faveur de la Commune de Vionnaz de prélever dans les îles de Collombey, les bois nécessaires à l'entretien du tronçon du Rhône qui lui incombe bien qu'elle ne soit pas riveraine puisque la Commune de Collombey-Muraz jouxte celle de Vouvry. Pour l'entretien des digues du Rhône, les Gouverneurs réglementaient les travaux et corvées par des ordonnances souveraines au nom des « Magnifiques, Illustres et Souverains Seigneurs ».

Souvent le Rhône atteint la cote d'alerte. Il l'a même dépassée le 11 juillet 1902 en débordant à Illarsaz pour recouvrir tout la plaine et provoquer l'effondrement de la moitié du Château à la Porte du Scex.

Le Rhône provoqua de nouvelles frayeurs en 1948, débordant à Fully et Chessel, de même en 1993, le 25 septembre, en emportant le pont de Lavey-les-Bains à 19h20.

Dans les mêmes ordonnances de la Châtellenie de Monthey citées plus haut, on donne également des directives pour éviter les incendies. On y lit: « Il est défendu à toutes personnes de faire des **chaufours** ailleurs qu' à Châble-Croix. Il est ordonné à tous ceux qui voudraient faire des **charbonnières** de les faire suivant l'ancienne pratique à Foges et es Mache et ailleurs. » On fixe des visites de cheminées.

Il est difficile d'avancer une date précise pour situer la création du Corps des Sapeurs-Pompiers de Collombey-Muraz. Il y eut d'abord nécessairement un Service du feu composé d'un groupe de citoyens dévoués disposant d'un matériel « Premiers secours » très sommaire. A Saint-Maurice, l'une des conditions à remplir pour obtenir la bourgeoisie, consistait en la fourniture d'un seau en cuir pour lutter contre les incendies. On faisait alors la chaîne de la fontaine au brasier. Puis s'ajoutèrent des échelles et des crochets, matériel que l'on devait continuellement tenir à disposition. Enfin, arrivèrent les pompes à feu et forcément les Pompiers!

L'ordonnance concernant les précautions nécessaires en cas de feu, édité à l'imprimerie de Leurs Excellences, à Berne, le 28 mai 1783 précise:

« Il sera attaché à chaque pompe un maître et proportionnellement à sa grandeur, de huit à douze ouvriers pour la servir; le premier sera choisi intelligent et de quelque autorité dans son lieu, les autres, entre les gens de métier et de préférence du nombre des serruriers, maréchaux et charrons.

Ces pompes seront visitées & manoeuvrées chaque année une fois, sous l'inspection des conseils & ce chaque premier Lundi du mois de mai. Le rapport en sera fait le lendemain en Conseil assemblé, qui ordonnera tout de suite les réparations dont elle pourrait avoir besoin. » (page 8) C'est là l'essentiel qui est recommandé et qui a certainement fait école à l'époque!

Revenons à Collombey-Muraz pour citer le plus vieux papier trouvé concernant directement le Service du feu. Il est daté du 26 août 1838: « Le Conseil prévient le public qu'une visite de cheminée sera faite à Muraz et Illarsaz le 31 courant dans laquelle chaque personne faisant feu sera pourvue d'une bonne lanterne, briquet et d'une échelle. L'on exigera aussi qu'il y ait une ardoise ou autre pierre plate au-dessus du clou où l'on a coutume de pendre les lanternes aux écuries ». (P 829)

La même année, Jean-Joseph Donnet de Troistorrents, procureur pour les Dames Religieuses du Couvent de Collombey, adresse le 27 octobre une longue requête au Conseil d'Etat de la République et Canton du Valais afin de mettre un terme à l'abus dont se rendent coupables ceux qui réquisitionnent bien plus souvent qu' à leur tour leurs chevaux... «...et qu'outre tirer la pompe, ils ont souvent à traîner les pompiers et qu'ils en sortent rarement sains et saufs ».

Et voici une autre mention de l'existence d'une pompe. Il s'agit d'une facture pour diverses réparations, établie par Auguste Bocherens, fondeur, le 24 mars 1873. On y lit la notice suivante: « fourni vingt pieds de tuyau à 1 fr. 15 le pied. Le Capitaine Hyacinthe Cottet délivre un bon le 25 mars 1873 au Sieur Jean-Didier Borgeaud qui a fourni son cheval pour conduire la pompe à l'incendie de Troistorrens, en précisant que la pompe s'est arrêtée à Monthey.

On a fixé au 3 juin 1894 les enchères pour la démolition à Collombey de la remise de la pompe et d'une partie du mur du cimetière. La démolition effective de l'église se fera en mars 1968.

Les archives de l'année 1922 nous offrent toute l'organisation du Corps des Sapeurs-Pompiers de la Commune. Nous disposons des structures mises en place pour chaque village avec les effectifs et listes nominatives avec année de naissance, ce qui permet de connaître l'organigramme complet du Service du Feu, 75 ans plus tôt.

En résumé, 191 personnes se répartissaient dans les Compagnies en assurant les fonctions dans l'Etat-Major et les Sections dites de Sauvetage, des Batteurs, des Courses et du Service de garde

Organisation du Corps des Sapeurs-Pompiers en 1922

Fonction	Collombey I	II	Muraz	Coll.-le-Grand	Illarsaz	Les Neyres	Total
Etat-Major	10	5	9	2	2	2	30
1ère Section de Sauvetage	12		8	2	1	1	24
2ème Section des Batteurs	40		29	10	14	7	100
3ème Section des Courses	11	7	5	3	5		31
Service de Garde	3	3					6
TOTAL	76	12	54	17	22	10	191

Les protocoles de séances rapportent fidèlement les divers événements: nominations internes, cours d'instruction, acquisition de matériel et son entretien ainsi que les nombreuses interventions.

Il est intéressant de relever qu'en 1931 les tarifs appliqués étaient les suivants:

L'officier recevait 1 fr. de l'heure et les exercices pour les cadres duraient 5 heures en général. Les sous-officiers recevait 0.80 de l'heure, comme les sapeurs mais ces derniers n'avaient que trois heures d'exercices.

Lors d'un incendie les sapeurs étaient rémunérés 0,50 / h

Pour les amendes, le tarif prévoyait:

absence lors d'un incendie	Fr. 10.00
absence justifiée lors d'un exercice	Fr. 1.50
absence injustifiée lors d'un exercice	Fr. 3.00

Habituellement pour le nettoyage de la pompe, le responsable recevait 1 fr. 10 (2 heures!)

En séance du 1er octobre 1933 la Commission du feu prend la décision de laisser tomber les exercices d'automne étant donné que le budget attribué au Service du feu est épuisé (En raison de deux interventions: incendie du bâtiment Petten à Muraz et du Château à Illarsaz). Il sera procédé par contre à une inspection minutieuse des engins et du matériel.

Achat de matériel: Facture Jean Gerber, Place de Milan à Lausanne, du 11 novembre 1924 précise: 40 m (4x10 m) de tuyau chanvre de 55 mm de diamètre à fr. 4,95 le mètre; 4 raccords en laiton à 15.-- pièce et 1 échelle avec arcs-boutants, 12 m à 390 francs.

Entretien du matériel: Facture de Vincent Giovanola, Rue du Coppet à Monthey du 26 janvier 1931: Réparation de la pompe à incendie de Collomey-le-Grand, soit 8 heures à 1 fr. 70, Soudure au goulot de la fontaine du milieu du village de Muraz, fourni soudure, benzine et une heure de travail, le tout pour 2 fr.60

Expérience pratique: Lors de l'incendie du 31 mars 1940 à Muraz, bâtiment du Café de l'Union, le rapport précise que le sinistre a permis de tester la nouvelle installation d'eau. « Nous avons constaté que l'alimentation du réservoir était plus que suffisante du fait que le niveau d'eau n'a baissé que de quelque 30 cm. D'autre part nous estimons que la pression de 14 atmosphères offre de sérieux inconvénients... les conduites usagées ne résistent pas à cette pression... De plus une telle pression rend une ascension excessivement dangereuse pour ne pas dire impossible avec une échelle déployée. Il est indispensable de prévenir l'installation d'un coupe-pression ». Georges Vanay explique cette nouvelle installation d'eau. Il s'agit de la captation des eaux de Chemeneau, avec réservoir à l'Essert, construit en 1938 par l'entreprise Hermann Cardis. La pose des conduites en éternit de Chemeneau à Muraz a été faite à bras d'homme et enterrée à 60 cm de profondeur. Le salaire était de 70 cts à l'heure. Les travaux ont été freinés par des rencontres fréquentes avec des nids de guêpes!

En cette même année 1938 on signale un incendie de flachères, sous Muraz, provoqué par les braises du foyer d'une locomotive de la ligne du Tonkin (aujourd'hui l'on dirait presque par feu le Tonkin).

Incendies relatés dans la Presse La Bibliothèque cantonale à Sion mentionne dans ses fichiers six articles de presse relatant des incendies à Collombey-Muraz. Ils sont tous publiés dans la Gazette du Valais. Cela concerne les années 1859 - 1860 - 1868 - 1888 - 1902.

Ce qui frappe dans ces articles, c'est l'expression spontanée d'une vraie solidarité entre le grand public et les sinistrés qui ne manquent pas d'exprimer ensuite, avec insistance, toute leur reconnaissance pour tant de générosité déployée à leur égard.

Voici quelques exemples:

Gazette du Valais Dimanche 24 juillet 1859

On nous écrit de Monthey le 20 juillet:

Hier, vers les 2 ½ du jour un affreux incendie a éclaté à Collombey. Le feu a été allumé par des enfants auxquels on avait imprudemment laissé des allumettes phosphoriques entre les mains. De la grange où il s'est déclaré l'incendie, favorisé par la sécheresse de ces temps et un léger vent, s'étendit avec une telle rapidité que, à 5 heures 11 granges et 12 maisons étaient déjà réduites en cendres. Quelques meubles ont seuls pu être sauvés.

Sans les prompts et généreux secours qui nous ont été portés, le village entier serait probablement devenu la proie des flammes. Des bâtiments détruits, il n'y avait que 3 logements et quatre granges assurés.

D'après une évaluation approximative, les pertes paraissent s'élever à 60'000 francs.

comme toujours toutes les communes du district d'Aigle sont accourues avec un zèle et un dévouement remarquables. Veuillez, M. le rédacteur, être l'interprète de la reconnaissance publique auprès de nos généreux voisins du canton de Vaud.

Nous avons reçu sur le même sujet une seconde correspondance de Monthey. Comme les détails qu'elle nous apporte sont les mêmes que ceux fournis par la première, nous n'avons pas cru devoir nous répéter. Nous remercions toutefois le correspondant anonyme de sa complaisance, en le priant de signer à l'avenir

Suite des dons pour les incendies de Collombey

<i>M. Koerner, pharmacien à Aigle</i>	<i>Fr.</i>	<i>15</i>
<i>M. Ant. de Lavallaz, de Sion,</i>		<i>40</i>
<i>M. le curé de Vevey,</i>		<i>20</i>
<i>Mme Quinelet, de la Tour de Peils,</i>		<i>20</i>
<i>D'une société de Bex,</i>		<i>50</i>
<i>D'un anonyme d'Aigle,</i>		<i>20</i>
<i>Des Bains de Loèche,</i>		<i><u>260</u></i>
		<i><u>425</u></i>

Muraz, 15 août 1859

Monsieur le rédacteur,

En continuant de porter à la connaissance de vos lecteurs les dons qui lui parviennent en faveur des victimes de l'incendie de Collombey, le comité établi à l'effet de recevoir ces aumônes et de les répartir, se fait un devoir de témoigner la vive reconnaissance qu'il éprouve envers les généreux bienfaiteurs de ses infortunés concitoyens.

Les chiffres expriment mieux que nos paroles la bonté et la charité des coeurs si nombreux qui sont touchés de commisération envers nos compatriotes malheureux et viennent avec tant de générosité leur apporter des soulagements. Aussi, comme un coeur affligé trouve de la consolation en épanchant sa douleur dans celui d'un ami, de même, nous pouvons dire que si notre douleur et notre désolation ont été grandes en voyant nos pauvres agriculteurs de Collombey si cruellement éprouvés, nous trouvons aujourd'hui avec eux une bien grande consolation en appréciant l'attention pleine de générosité et de dévouement que nous portent tant de personnes et la part qu'elles prennent à nos malheurs.

Dans l'impuissance où nous sommes de pouvoir jamais les en dédommager, nous les prions en notre nom et en celui des incendiés d'agréer les sentiments de notre sincère et vive gratitude avec l'assurance que le souvenir de leurs bienfaits restera profondément gravé dans nos coeurs. Nous les prions enfin de croire que nous serons unis devant Celui qui tient entre ses mains tous les biens, pour le prier de répandre sur elles ses grâces et ses bénédictions les plus abondantes.

Le comité.

Il faut relever ici qu' à l'intérieur même de la Commune plusieurs collectes ont été faites pour apporter notre soutien à des sinistrés non seulement des environs mais de tout le canton et même plusieurs fois de Suisse alémanique. Vraiment la solidarité n'a pas été un vain mot dans notre histoire et cela est fort réjouissant.

L'ampleur de l'incendie de Collombey en 1888 suscita les secours de toute la région: «...des pompes sont arrivées de Monthey, Troistorrents, Choëx, Massongex, St-Maurice, Lavey, Vérossaz, Bex, Ollon, Aigle, Yvorne, Vouvry et Vionnaz ».

Incendie.- *Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a détruit 12 bâtiments à Collombey.*

Quelques pièces de bétail sont restées dans le feu. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Nous manquons d'autres détails.

P.-S. - Depuis l'impression des lignes ci-dessus, nous avons appris que l'incendie a éclaté vers 7 h. du soir, dimanche. Des pompes sont aussitôt arrivées de Monthey, Troistorrents, Choëx, Massongex, St-Maurice, Lavey, Vérossaz, Bex, Ollon, Aigle, Yvorne, Vouvry, Vionnaz etc. qui ont travaillé activement à se rendre maîtresses du feu. Sans ce concours généreux et empressé, tout le village devenait la proie des flammes. 35 à 40 personnes sont sans abri. Le dommage est évalué à 50'000 frs. La plus grande partie des immeubles et du mobilier étaient heureusement assurés.

Un autre incendie tout aussi dramatique est certainement celui qui réduisit en cendres une grande partie de Muraz dans la nuit du 16 au 17 avril 1930. Le Rapport du Cdt du feu, François Bianchi, permet de saisir l'ampleur du désastre.

« Dans la nuit du 16 au 17 avril 1930, un terrible incendie réduisait en cendres les immeubles de Mrs Carraux Hyacinthe, Vannay Raymond, Meyer Alexis, Turin Sévère, Laroche Marius, Turin Constant et Voisin Eugénie.

Malgré le prompt secours des corps de Sapeurs Pompiers de la Commune, le feu accomplit sa triste besogne. Malgré le manque d'eau, les efforts des pompiers furent concluant en empêchant le feu de se répandre plus loin. Aussi les quartiers Nicollerat, Borgeaud Etienne et Alfred, Caillet-Bois Louis purent être épargnés.

A 2 heures du matin, les pompiers de Collombey-le-Grand et Illarsaz furent licenciés. Les pompiers de Collombey furent licenciés entre 4 heures et 6 heures du matin. Sous les ordres de M. Parvex Joseph, les pompiers de Muraz continuent l'extinction et le déblaiement qui dura deux journées.

Bianchi François Cdt du feu »

Georges Vanay précise encore que cet incendie a été maîtrisé avec des pompes à bras. Au moment de la déclaration de la 2ème guerre mondiale, l'Etat du Valais procède à la réorganisation du corps des Sapeurs-Pompiers par suite de la mobilisation. Sont alors proposés comme Cdt du feu au grade de Capitaine, Jean Delacroix à Collombey et Prospère Turin à Muraz.

Cela peut paraître paradoxal, mais c'est à la fin de la guerre, même une année plus tard, donc en 1946, que l'on introduit les livrets de service!

Dès 1954, après l'électrification des cloches de l'église de Collombey et par là même l'absence de marguillier, la sacristie étant fermée, l'alarme se déclenche « avec un coup de casque sur le verre et en pressant le bouton de contact! »

Autre changement caractéristique: les fameux casques à cimier d'or sont remplacés en 1964 par le casque militaire à croix fédérale.

Grande amélioration pratique: en 1966 les raccord à vis des tuyaux sont remplacées par les raccords Storf. En 1968 c'est la démolition de l'ancienne Eglise où l'on faisait sécher les tuyaux. Le matériel des pompiers est transféré à la grange de la Cure.

Enfin, par décision communale du 6 mai 1976, tout le matériel du Service du feu est centralisé dans le hangar près de la chambre du torrent, où vous venez de visiter les locaux actuels du Service du feu.

Système de mobilisation par téléphone SMT

Historique

Les communes et services du feu n'ont pas attendu les systèmes de mobilisation par téléphone pour alerter les corps de sapeurs-pompiers ou les équipes d'intervention. Les cloches des églises, les sirènes et les cornets ont été pendant longtemps utilisées à cet effet et le sont encore dans certaines régions.

Ces systèmes ont fait leurs preuves, mais leur inconvénient majeur est d'alerter non seulement les équipes d'intervention, mais également toute la population. Une foule de badauds se trouve alors généralement sur les lieux du sinistre et peut perturber l'intervention.

Les premiers systèmes de mobilisation par téléphone (SMT) sont apparus dans les années 50. Ils se limitent alors à l'alarme d'un village ou d'un quartier, mais permettent néanmoins aux commandants du feu de mobiliser les groupes nécessaires à l'intervention d'une manière discrète et efficace.

La mobilité de la population augmente fortement dans les années 70. Par conséquent les commandants ne se trouvent plus forcément chez eux pour donner l'alarme. C'est pour cette raison que Télécom PTT crée le système SMT 75 qui permet l'interconnexion des équipements de commutation SMT de toute une région. La mobilisation des différents groupes se centralise sur un seul poste (KS). Grâce à l'adjonction d'une autonomie de quartier, les communes conservent la possibilité d'alarmer localement.

Les premiers postes de commande sont assez rudimentaires et peu flexibles. Grâce à l'arrivée des ordinateurs personnels à la fin des années 80, les postes de commande peuvent être fondamentalement revus et corrigés. Il est en effet possible de préprogrammer, pour chaque commune, un ou plusieurs dispositifs d'alarme. L'utilisation du système s'en trouve nettement améliorée. Aujourd'hui la majorité des installations SMT sont dotées de ces équipements de mobilisation.

Principe de fonctionnement du SMT

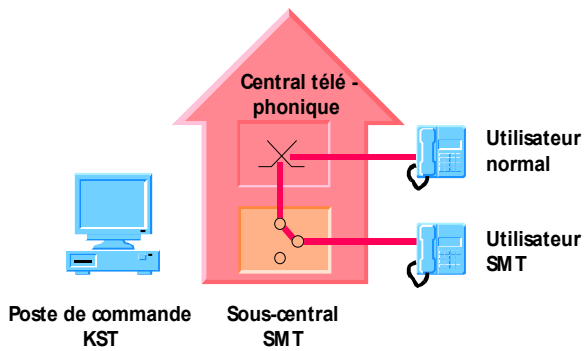


Fig. 1 Utilisateur normal et SMT

La figure 1 montre comment la ligne téléphonique d'un utilisateur SMT passe à travers un équipement de commutation SMT (sous-central SMT). En temps normal l'utilisateur SMT peut téléphoner.

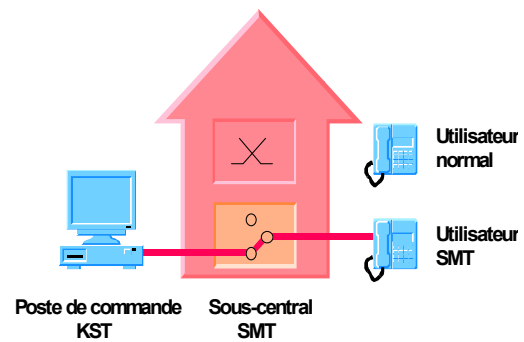


Figure 2 : Utilisateur SMT alarmé par le poste de commande KST

Dès que l'alarme est lancée, un ensemble de relais commute les lignes téléphoniques des utilisateurs SMT sur l'équipement de commutation SMT qui les relie tous avec le poste de commande. La priorité de l'alarme est ainsi garantie.

Situation actuelle et future

Le réseau SMT 75 est construit autour d'un ordinateur central et de sous-centraux (un par central téléphonique). Grâce à l'utilisation de nouvelles technologies, l'intelligence du système est distribuée dans les sous-centraux. De ce fait l'ordinateur central n'est plus nécessaire et la connexion des équipements SMT est réalisée par des produits standards de communication. Ces nouveaux réseaux s'appellent SMT 750 et remplacent peu à peu les réseaux SMT 75 les plus anciens.

La mobilité de la population étant toujours en constante augmentation, le poste de commande SMT est également capable d'alarmer les récepteurs de radiomessagerie (pagés) du TELEPAGE® swiss. Ces appareils ont un grand succès dans le domaine de la sécurité. Ils permettent à leurs utilisateurs de recevoir des messages acoustiques, numériques ou alphanumériques; ils sont discrets et efficaces pour les personnes qui ne se trouvent pas à leur domicile.

Une nouvelle plate-forme de mobilisation est disponible depuis octobre 1996 : la KST-NT. Avec cette dernière, il est possible d'alarmer sur les réseaux numériques (SwissNet) et Natel (C+D+E). Elle offre aux opérateurs une grande souplesse d'utilisation ainsi que la possibilité de traiter simultanément plusieurs alarmes. La réalarme, le choix automatique du dispositif d'intervention en fonction du genre d'événement, de l'endroit et du moment (jour, nuit, fin de semaine, vacances, ...) sont d'autres avantages de la KS-NT.

Le réseau SMT du Chablais valaisan

Le Chablais valaisan est équipé aujourd'hui d'un réseau SMT 75, mis en service en 1992. Il comprend 15 sous-centraux SMT, 2 postes de commande (Police Municipale de Monthey et Ciba) et quelques autonomies de quartier. Près de 750 raccordements téléphoniques analogiques classiques sont connectés. De plus, toutes les communes disposent d'au moins un groupe radio connecté aujourd'hui au réseau SMT 75.

Le réseau SMT du Chablais valaisan a la particularité d'être utilisé par les communes de la région et par l'entreprise Ciba. La Police Municipale de Monthey gère le réseau SMT. C'est elle qui reçoit les demandes des utilisateurs, les transmet à Télécom PTT et coordonne toutes les activités dans la région.

Afin d'offrir des prestations téléphoniques performantes aux habitants de Collombey-Muraz, le réseau téléphonique de Télécom PTT s'est modernisé par l'installation d'une unité décentralisée du central numérique de Monthey. Depuis cette transformation, l'autonomie de quartier ne peut plus être utilisée dans la zone desservie par l'unité décentralisée et a été mise hors service.

Déroulement d'une alarme à Collombey-Muraz

Les pompiers de Collombey-Muraz sont mobilisés par la Police Municipale de Monthey et par Ciba. Les appels téléphoniques 118 de la région du Chablais valaisan sont acheminés à la Police Municipale de Monthey. L'identification de l'appelant permet la localisation précise de l'appel. Plus de 60 bâtiments de la région transmettent automatiquement les critères « feu » à la Police Municipale de Monthey.

Lorsqu'il s'agit d'une petite alarme (alarme bleue), la mobilisation est réalisée par le système radio et chaque personne du groupe d'intervention porte un récepteur. Lorsque l'événement est plus important (alarme jaune ou rouge) le poste de commandement alarmera le 1^{er} groupe (10 personnes) et éventuellement le 2^{ème} groupe. Si l'ampleur de l'événement est considérable la sirène sera activée et les renforts de la ville de Monthey seront alors demandés. En cas de catastrophe des procédures spéciales sont prévues pour la mise sur pied des groupes d'intervention.

Souvenirs d'un ancien soldat du feu

Equipement dès le 12 avril 1918

Officiers:	Casque à cimier, casquette, tunique, ceinture avec mousqueton, ceinturon de sortie sans mousqueton, règlements
Capitaine:	Pantalon et sabretache en plus
Sapeurs:	Casque à cimier, blouse avec ou sans grade, ceinturon avec mousqueton. Le sapeur-électricien était équipé d'un casque à cimier en matière isolante. Il n'avait pas l'autorisation de la S.R.E d'intervenir sur le réseau.

Le 17 avril 1946, le Corps est réorganisé et les livrets de service sont introduits.

Le 28 novembre 1964, au cours d'automne, la blouse bleue est remplacée par un complet de salopette en grisette ainsi que le casque à cimier par un casque militaire à croix fédérale.

A partir de 1976/1977 le mariage avec la Protection Civile modifiera progressivement la tenue de nos soldats du feu.

L'alarme

1 Alarme directe:	Sinistres peu importants, les hommes sont convoqués individuellement.
2 Petite alarme:	Au moyen de cornets pour les sinistres hors commune.
3 Grande alarme:	Le tocsin (grande cloche) pour les sinistres dans le village et la commune.

Avant l'entrée en vigueur de la loi de 1911, lorsque le tocsin retentissait et qu'une ou plusieurs familles étaient en danger, un esprit de solidarité se créait spontanément, hommes et femmes accouraient avec des bidons pour faire la chaîne en alimentant la pompe à bras et sauver ce qui pouvait l'être (habillement, meubles, bétail). Les familles sinistrées devaient être relogées.

Matériel à Collombey

Au début du siècle le corps des sapeurs de Collombey était équipé d'une pompe à bras non aspirante. Au moyen de bidons en chanvre, une chaîne humaine alimenté son réservoir.

Equipée d'un levier basculant des deux côtés, 2 hommes suffisaient pour la faire fonctionner, l'eau était refoulée au moyen de tuyaux de 45mm et propulsée sur le sinistre avec une lance.

Cette pompe qui a rendu de précieux services à l'époque fût communément appelée par la suite "pompe à galetas".

Les courses utilisées étaient séchées à une potence en l'ancienne église et roulées sur elles-mêmes sans dévidoir.

Le corps des sapeurs pompiers disposait aussi d'échelles de fenêtres munies d'un crochet permettant de monter en façade lorsque la cage d'escalier était en feu, ainsi que des pics pour torrents ou pour faire tomber des murs ou des poutres menaçantes.

En 1902 deux cornets d'alarme ont été achetés chez J. Lerch à Berthoud pour les deux lieutenants de Collombey valeur 3.- frs.

Vers 1904 c'est l'achat de la grande pompe montée sur quatre roues, elle avait la propriété d'être aspirante et refoulante, équipée d'un flèche elle pouvait être déplacée d'un village à l'autre, voire dans les communes voisines au moyen de deux ou quatre chevaux. Une douzaine d'hommes était nécessaire à son fonctionnement. Ils prenaient place de chaque côté de cette pompe lors des déplacements.

Cette pompe, connue loin à la ronde, a servi jusqu'à l'arrivée de l'eau sous pression de Monthey en 1928.

L'échelle à arcs boutants, de 12 mètres, a été achetée en 1927. Elle servait encore dans les années 1990. Depuis les années 70, cette échelle doit obligatoirement être déployée en applique à cause de la pression toujours plus élevée dans les conduites et les dangers d'accidents en cas de vent.

Dès 1918, les soldats du feu de la commune sont équipés conventionnellement.

1928, c'est l'arrivée de l'eau sous pression et la pose de six hydrantes au village.

Les emplacements de ces hydrantes était les suivants:

Vers la fontaine de l'Eglise

Vers le jardin Tonnetti

Vers le jardin Pasquignoli

Devant la Maison de Commune

A la rue des Puits, face à André Billoud

A l'angle des rues des Colombes/de la gare.

1928, c'est aussi l'achat à la Maison Anti-Feu de Lausanne d'un chariot équipé de 200 m de courses, une pièce de bifurcation, deux lances, quatre crochets d'amarres, deux cordes, une clef pour borne hydrante, une pelle, une pioche et une lanterne à bougie.

Ce chariot avec roues en bois a servi de 1929 à 1968 à Collombey date de l'achat d'un nouveau chariot avec roues pneumatiques.

1950 Achat de l'échelle mécanique.

1954 Le tocsin par cloches est doté d'une commande électrique.

1966 Les raccords à vis sont remplacés par les raccords Storf

1967 Nouvelles cordes, lances combinées, 6 extincteurs

En cas de sinistre l'agent de Police doit mobiliser tous les véhicules de la commune.

- 1968 Nouveau chariot Fég Werk, valeur frs 1500.-
- mars 1968 Démolition de la vieille Eglise, le matériel des pompiers est logé dans la grange de la Cure.
- 1972 Achat de 3 projecteurs à acétylène.
- 1973 Achat de lots de courses en Nylon.
Achat de 2 ponts de course aluminium.
- 1977 Le matériel du service du feu de la commune est centralisé sur la place communale de l'ancien stand.
Les sirènes de la PC sont installées. Une sur la Maison de Commune, l'autre sur le bâtiment Foyer B.
Grâce à la PC, arrivée de la pompe à moteur.
- 1996 Achat d'occasion et venant de Leysin d'un camion tonne-pompe de marque Mowag Chevrolet de 1971. Equipé d'un moteur à benzine V6, il bénéficie d'une réserve d'eau de 1500l.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers en 1996

Effectif: 58 personnes

Etat-Major:	Commandant: Capitaine	Bernard Coutaz
	Rempl.Cdt: 1er Lieutenant	Dominique Chervaz
	Officiers: Lieutenant:	Pierre-Louis Jomini
		Steve Donnet
		Yvan Vouilloz
		Daniel Rizzelli
		Victor Rouiller
	Fourriers:	Yves Nicollerat
		Laurent Gavillet

Statistiques des interventions du 01.09.1994 au 01.09.1995

Feu	7 interventions	99h	62 hommes
Inondations	7 interventions	79h1/2	24 hommes
Pollution	2 interventions	6h	8 hommes
Guêpes	22 interventions	70h	48 hommes
Divers	4 interventions	21h1/2	11 hommes

Le 16 décembre 1996, sur proposition du Conseil Municipal, l'Assemblée Primaire de Collombey-Muraz, accepte la modification du règlement communal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels du 18 novembre 1977. Cette modification entérine notamment l'égalité de servir entre les hommes et les femmes âgés de 20 à 52 ans.

A la fin de ce document vous pouvez lire les 7 annexes relatant les principaux événements liés au Corps des Sapeurs-Pompiers de Collombey-Muraz.

Cette petite étude sur l'historique du Corps des Sapeurs-Pompiers de Collombey-Muraz à été effectuée au cours des années 1995 et 1996.

Nous avons pu compter sur la précieuse collaboration du Commandant du feu de Collombey-Muraz: le Capitaine Bernard COUTAZ.

Le texte sur la présentation du SMT nous a été aimablement transmis par M. H.Zbinden de Telecom PTT Lausanne.

M. Georges Vanay s'est remémoré pour nous ses souvenirs d'ancien Lieutenant du Corps des Sapeurs-Pompiers.

M. Maurice Parvex a développé l'historique de la 1ère partie.

Que toutes ces personnes soient remerciées pour leur précieuse collaboration.

AVCM1995/1996 MP,GV,PAM,MS,EL,DC © Copyright VC-M

Annexe 1

Service du feu à Collombey; sinistres

1650	Incendie du Château de Lavallaz
30.12.1727	Incendie de la grange du Monastère en bordure de la Clôture
19.07.1859	Incendie du quartier situé à l'emplacement de la nouvelle Eglise
02.04.1860	Incendie du quartier Borgeaud-Jeandet rue des Puits, Marguerite Borgeaud Vve, fille de Guillaume Jeandet décède dans le sinistre
31.01.1868	Incendie au village de Collombey. (Gazette,14, 1868.)
07/08.10.1888	Incendie du quartier Roch-Quentin
05.05.1901	Incendie de la maison du meunier St Gervais.(emplacement Ulrich Donnet)
08.02.1904	Incendie de la maison de François Parvex au nord de la maison Chatelet
26.11.1911	Incendie des granges Chatelet-Chervaz-Magnin
19.02.1912	Incendie de la grange Emile Wuilloud (emplacement BCV)
14.08.1929	Incendie de la grange de Joseph Berrini au départ de la route de la carrière
23.07.1937	Incendie de la remise Chatelet derrière la grange, par une fusée dite de 1er ao
25.01.1946	Violent tremblement de terre
1948	Incendie d'une remise entre le château et la ferme habitée de Lavallaz
06.05.1950	Incendie de la maison et grange à Victor Parvex et des granges de Ne Chervaz et Marius Maillard à 09h30. Emplacement villa Abel Meynet
18.03.1962	Incendie de forêt en Darbignon (sécheresse)
16.09.1963	Incendie de la grange à Claude Follonier en Clos-Novex
11.02.1965	Incendie dépôt Coudray derrière le café de la Poste
13.01.1966	Incendie du bâtiment Quentin-Vanay-Wuilloud rue St Gervais
20.02.1966	Arbres brûlés, le vent réactive les braises à la tombée de la nuit et les transp jusqu'à la route de St Triphon en menaçant la ferme Ecoeur Adrien route Montagnier
28.02.1966	Incendie de forêt sur la carrière de la Barmaz
01.04.1975	Incendie du dépôt Rey-Mermet au Clos-Novex. Walter Zurbriggen employé ma 44 ans décède dans le dortoir
19.08.1987	Incendie des combles de la boucherie Pierre Wuilloud
21.03.1993	La foudre incendie la toiture du bâtiment des Colombes vers 18h

Annexe 2

Service du feu à Muraz

21.03.1903	Achat de 35m de tuyaux de 45mm, frs 54,25.
Janvier 1904	Réparation de la pompe par Antoine Franc, Monthey, frs 60,70.
27.10.1912	Essais pompe
25.05.1916	Essais pompe
25.01.1921	Parvex Joseph est nommé capitaine, Nicollerat Emile est nommé lieutenant.
1925	Modification du règlement du service du feu Art. 6 2ème alinéa Les pompiers du village de Muraz âgés de 40 à 50 ans sont dispensés des exercices et exonérés de la taxe, toutefois ils demeurent de piquet en cas de sinistre. Art. 8 Les hommes en âge de servir et non incorporés sont soumis à une taxe de frs 8 pour ceux âgés de 18 à 40 ans et frs 4 de 40 à 50 ans Art. 13 Dans la compagnie de Muraz, il sera formé un groupe qui en cas de sinistre devra sous les ordres d'un chef désigné, rejoindre la compagnie No.1 de Collombey.
18.05.1936	Achat d'une échelle pour Muraz.
1938	Captation des eaux de Chemenau et pose des bornes hydrantes à Muraz. Avant cette captation, les fontaines et quelques particuliers étaient alimentés en eau par les sources de la Ry et des Fours.
27.04.1938	Un crédit de frs 600.- est alloué pour l'achat de matériel. Le Lt. Antoine Donnet est chargé de vendre des deux anciennes pompes de Collombey-Muraz.
26.07.1938	Les deux vieilles pompes n'ayant pas trouvés d'amateurs le Conseil charge le conseiller Prosper Turin d'organiser une enchère publique.
05.02.1941	Le sergent Germain Carraux est nommé lieutenant.
28.07.1943	René Turin est nommé lieutenant en remplacement d'Antoine Donnet.
28.02.1968	Un extincteur disparaît.
23 janvier 1970	Achat d'un nouveau chariot Ali, équipé de deux dévidoirs, avec 120m de courses, valeur frs 2150.- mis en service au cours de l'exercice de printemps.

Sinistres

18/19.09.1902	Incendie au haut du village de la maison avec grange et écurie de Stanislas Mariaux ainsi qu'une grange en indivis. Par manque d'eau le feu s'est propagé à la forêt.
06/07.06.1907	Incendie de la maison de Camille Parvex au centre du village.
24.05.1927	Incendie à 0h15 du bâtiment de Turin Emmanuel et Rouiller-Fumeau Angeline.
16/17.04.1930	Le quartier d'Amont détruit par le feu dès 21h. Les maisons de Vve Meyer, Alexis Meyer, Hyacinthe Carraux, Constant Turin, Sévère Turin, Marius Laroche et Raymond Vannay sont détruites par cette important incendie.
1932	Incendie de la ferme à Emmanuel Turin au Pré-Géroux, occupée par la famille de Maurice Rudaz.
1936	Incendie aux Savettes(même bâtiment que ci-dessus).
Mars 1938	Incendies de flachères sous Muraz.
31.03.1940	Incendie des combles du café de l'Union et d'une grange.
20.12.1958	Incendie du battoir à blé.(emplacement de l'actuel local du feu)

Annexe 3

Service du feu à Collombey-le-Grand

26.12.1901	Réparation de la pompe, par Antoine Franc, Monthey, frs 66.-.
février 1903	Vernissage de la pompe, par Campitelli Monthey, frs 19,50.
10.01.1919	Chervaz Etienne est nommé capitaine en remplacement de Chervaz François. Chervaz Emile est nommé lieutenant.
Décembre 1922	Chervaz François est chargé de remettre la pompe en état.
12.05.1937	Réclamation parce qu'aucune surveillance n'a été mise en place pendant la période de grands vents.
14.05.1937	Truchard Jean père est nommé capitaine.
28.07.1943	Achat d'une hotte à courses avec 50m de tuyaux.
1943	Pose des bornes hydrantes.
04.10.1968	Achat par la plantation de tabac d'un chariot équipé de 250m de courses, 2 lances et 2 pièces de bifurcation valeur frs 3000.-
30.04.1985	Fin de l'exploitation du tabac, l'entreprise remet au service du feu de la commune le chariot ainsi que 3 extincteurs pour frs 1000.-

Sinistres

1840	La moitié du village est dévasté par un incendie
1946	Incendie du four No. 5 à la plantation de tabac.
23.11.1959	Incendie du four No. 6 à la plantation de tabac.
09.12.1990	Incendie de la menuiserie Beneyton et du dépôt Paccard à la Bovéry.
03.07.1996	Incendie du dépôt cosmétique CRB

Annexe 4

Service du feu à Illarsaz

29.12.1911	Défago Théobald est nommé capitaine
13.02.1916	Parvex Cyprien d'Alphonse est nommé capitaine
25.01.1921	Turin Jean-Pierre est nommé capitaine.
01.01.1925	Emery Henri est nommé capitaine.
01.01.1928	Borgeaud Paul est nommé capitaine.
01.01.1929	Turin Jean-Pierre est nommé capitaine.
14.05.1937	Fracheboud Gaston est nommé capitaine.
1943	Pose des bornes hydrantes
28.07.1943	Achat d'un chariot avec 50m de course.
28.12.1967	Le Conseil accepte un crédit de frs 25'000.- pour l'extension du réseau d'eau.
20.10.1972	Achat de 50m de courses pour Illarsaz

Sinistres

21.07.1933	Incendie du Château d'Illarsaz
10.08.1942	Le chalet de Tabac-Rhône No.5, habité par Bernard Parvex, est détruit par le foehn. Ce Sinistre fera 2 morts.
Août 1949	Incendie de la ferme à Aloys Borgeaud.
02.05.1955	Incendie du chalet No 1 de Tabac-Rhône, habité par Nicolet Marcel.
28.07.1969	Incendie du chalet No.9 de Tabac-Rhône, habité par Roulin Roger.

Annexe 5

Service du feu aux Neyres

29.12.1911	Fornage Edouard est nommé capitaine.
25.01.1921	Avanthay Maurice est nommé capitaine.
1925	Claret Emile est nommé capitaine.
05.02.1941	Planche Adrien est nommé capitaine.
Janvier 1966	Achat de 60m de courses pour la pompe.
29.11.1966	Selon un rapport de M. Felber, la commission du feu prend acte que l'étude de l'alimentation des Neyres en eau potable sera terminée en décembre 1966 avec 3 variantes: eau de Monthey, eau de Troistorrents et sources de Chemenau.

Sinistres

27/28.09.1902	Incendie de forêts.
17.03.1958	L'auberge des Neyres est détruite par un incendie. Elle était propriété de Berra Raymond.

Annexe 6

Frasques des torrents et du Rhône

06.1628	Le village de Muraz en partie détruit par un torrent
1756	Inondations du Rhône à Collombey-le-Grand
11.07.1902	Le Rhône déborde à Illarsaz et noie la plaine jusqu'au Bouveret, la moitié du château de la Porte-du-Scex disparaît dans les flots
05.07.1917	Crue du Torrent Neuf, inondation au matin
1944	Le Pessot ainsi que le StLoup débordent, inondations des quartiers du Narzon, Fin d'Amont t à la Rochette, blocs de pierres jusqu'au café du Soleil. Au Pessot barrage provoqué par le pont (actuellement vers EMGA)
05.09.1948	Fortes pluies en côte d'alerte déborde à Fully et Chessel
15.01.1954	Série de pluies, le Raccot déborde sur le hameau.
24.06.1963	Rupture d'une poche d'eau à Praz-Fleuri, le Rhône en côte d'alerte
22.09.1968	Séries de pluies, le canal des Mangettes obstrué sous le pont du Tonkin menace Collombey-le-Grand et Illarsaz
07.1988	Crue du Pessot, il déborde des deux côtés, 20cm d'eau dans les garages des immeubles vers l'ancien stand
15.02.1990	Crue du Pessot, 50cm d'esu dans les garages vers l'ancien stand
24.06.1992	Nouvelle crue du Pessot, 1,50m d'eau dans les garages de l'ancien stand, passage du Pessot bouché par un tonneau sous la route cantonale, route inondée, circulation détournée deux jours
25.09.1993	Le Rhône en côte d'alerte, le vieux pont reliant StMaurice à Lavey est emporté par les flots

Annexe 7

Texte traduit du patois et tiré d'un article paru le 15 juillet 1958 dans la "Feuille d'Avis de Monthey".

Les pompiers de Troistorrents en 1850

Avez-vous entendu parler de la fameuse compagnie des pompiers de Troistorrents de 1850?

C'était la meilleure compagnie du district et presque du Valais. Elle été fondée par M. Cholin, un gros paysan de la commune qui restait au village.

C'était lui le capitaine. Un jour arrive un gamin tout essoufflé qui vient le trouver et lui dit: c'est bien vous le capitaine Cholin? Oui, c'est moi et pourquoi, qui y a-t-il? Eh bien il y a le feu à Val-d'Illiez, il faut venir tout de suite.

Bien mon petit, je veux vite faire sonner le tocsin. Le capitaine fait appeler le sergent Tséni pour aller sonner le tocsin. Tséni répond: je veux déjà aller m'équiper en grande tenue, puis tout de suite après j'irais sonner la grosse cloche.

Les pompiers sont tous arrivés sauf Moncaco et Pétaré qui dévalaient (du bois) par le boiron. Le rassemblement a eu lieu d'en bas la fumassière du juge. Le capitaine Cholin a mis tous ses hommes sur trois rangs et puis il leur a dit: qu'il paraît qu'il y a le feu à Val-d'Illiez, nous voulons vite faire un exercice pour être bien prêt. Garde à vous!... Repos!...pendant deux, trois fois. Maintenant nous voulons essayer la pompe et puis sortir dehors la grande échelle.

Quand ils ont eu fini l'exercice, arrive un gamin depuis Propéraz qui vient dire: Monsieur le capitaine Cholin, il brûle à Monthey, il y a déjà deux, trois maisons en feu.

Le capitaine Cholin dit à ses hommes: mes braves sapeurs, voilà qu'un gamin de Propéraz vient me dire qu'il y a le feu à Monthey.

Allons-nous à Monthey ou à Val-d'Illiez? Ils ont tous répondu: nous allons à Monthey à cause qu'il y a du bon vin là-bas, tandis qu'à Val-d'Illiez il n'y a rien que de la goutte à la gentiane.

Le capitaine Cholin dit au petit de Val-d'Illiez: il te faut vite retourner en haut dire que nous allons en bas à Monthey avant et à Val-d'Illiez après; ils n'ont qu'à entretenir le feu en attendant.

La fameuse compagnie part en bas à Monthey. Avant d'arriver au château, ils ont déjà vu un groupe de maisons en feu. Le capitaine Cholin commande: Halte! Et puis tous les hommes se sont arrêtés. Après un "Garde à vous" et "Repos", il leur dit: vous voyez le grand feu qui brûle là-bas? Il faut que notre compagnie fasse voir sa grande réputation. Faudra tous bien s'appliquer pour faire voir qu'on a vite fait d'arrêter le feu. Après ça. Il nous faut aller encore à Val-d'Illiez. Vous avez tous bien compris? Le sergent Tsémi sautait comme un fou en disant: nom de bougre! Nom de bougre!

Mon capitaine! Mon capitaine! Cholin tout étonné de ça: Mon Dieu! Qu'y a-t-il Tsémi?

Eh bien! Il y a qu'on a oublié de prendre la pompe. Cela allait déjà assez mal, car ceux de Monthey n'avaient déjà pas pu employer la leur à cause que les boyaux étaient tout percés, rongés par les souris.

Il n'y avait rien que les Collombérouds qui essayaient de défendre le feu avec une espèce de seringue.

Pour finir, la fameuse compagnie à Cholin a oublié d'aller à Val-d'Illiez à cause de ce bon vin de Monthey.